

Délibération n°2023_10_12_2

Objet : Commission municipale "Cadre de vie, urbanisme et développement durable" - Modification de la composition

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le douze octobre, le Conseil municipal de la commune de Pérols (Hérault), régulièrement convoqué le vendredi 6 octobre 2023, s'est réuni à 19h00, au lieu ordinaire des séances, salle YVES ABRIC, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RICO.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres représentés : 5

Secrétaire de séance : Patricia NIVESSE

Présents :

Jean-Pierre RICO - Mario MARCOU - Jocelyne TAVERNE - Jean-Marc MALEK - Xavier MIRAULT - Olivier BOUDET - Françoise BERTOUY - Patricia NIVESSE - Brigitte RODRIGUEZ - Colette MORETEAU - Maryline BENEDETTI - Michel LITTON - Jean-Marc LEÏENDECKERS - Francine BOYER - Fabrice IRANZO - Benoît DELTOUR - Romain CASAS-MATEU - Karine BREITHEL - Patrick PASQUIER - Muriel POUJOL - Laurent TATON - Caroline SAROCHAR - Cathy PROST - Bernadette CONTE-ARRANZ

Absents représentés :

Pascale MARCHAL pouvoir à Maryline BENEDETTI - Laurie BELTRA pouvoir à Benoît DELTOUR - Quentin BOINET pouvoir à Xavier MIRAULT - Philippe CATTIN-VIDAL pouvoir à Muriel POUJOL - Emmanuelle JUAN-CARLOTTI pouvoir à Patrick PASQUIER

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Monsieur Jean-Pierre RICO, Maire, rapporte:

Vu la délibération n° 2023-02-02/03 du 02 février 2023 portant sur les modifications de la composition des commissions municipales permanentes ;

Considérant que Pascale MARCHAL demande à ne plus siéger à la commission « Cadre de vie, Urbanisme & Développement durable » pour raisons personnelles ;

Considérant que Jocelyne TAVERNE propose d'intégrer la commission « Cadre de vie, Urbanisme & Développement durable » ;

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Décider, à l'unanimité, de procéder à cette nomination à main levée ;
- Élire Jocelyne TAVERNE de la liste « Ensemble pour Pérols » en remplacement de Pascale MARCHAL en qualité de membre de la commission "Cadre de vie, urbanisme et développement durable".

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à la nomination de Jocelyne TAVERNE à main levée.

Après en avoir délibéré, à l'issue d'un vote à main levée, le Conseil municipal adopte la présente délibération à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 29

Contre : 0

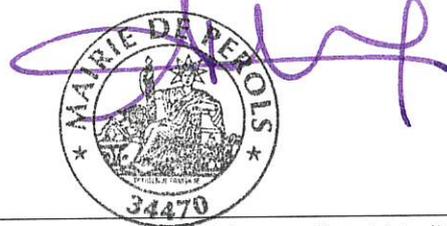
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Fait à Pérols, le 16 octobre 2023

Le Maire,

Jean-Pierre RICO



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou notification.